

## Calcul du quotient familial sur les revenus fiscaux

Revenu imposable : 12 : nombre de parts : 100

Exemple :

12590 (revenu imposable) : 12 = 1049.16

1049.16 : 1.5 (nombre de parts) = 699.44 (quotient familial)

699.44 : 100 = 6.99 (tarif journalier)

(Le tarif appliqué sera donc de 6.99€ par jour et par enfant (arrondir au centime supérieur).

**Pour un quotient familial en dessous de 580 un tarif minimum est appliqué soit 5.80€ par jour et par enfant.**

**Mini-camp : Un supplément de 3.80€ par jour sera demandé soit 11.40€ par mini-camp.**